DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2026/2027

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Régime alimentaire : ☐ Aucun ☐ Menu Adapté (Sans viande)

☐ Panier repas (Uniquement pour les enfants ayant un PAI)

Représentant légal 1 : *(payeur)* ☐ père ☐ mère

Situation familiale : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e)

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Pro : .....

E-mail : .....

Profession : .....

Représentant légal 2 : ☐ père ☐ mère

Situation familiale : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e)

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Pro : .....

E-mail : .....

Profession : .....

En cas de séparation des parents :

☐ Garde alternée ☐ Garde exclusive *(représentant 1)*

Vous devez fournir :

- ✓ *Le justificatif de domicile de moins de 3 mois du représentant 2*
- ✓ *Un planning de garde alternée à nous retourner complété et signé des deux parents et /ou le jugement de séparation.*

Numéro d'allocataire CAF ..... ☐ 77 ☐ Autre département

Régime allocataire : ☐ Régime général ☐ MGEN

☐ MSA ☐ Régime social des Indépendants

Nombre d'enfant à charge : .....

Vous devez fournir l'acte de naissance de chaque enfant ou la copie du livret de famille

DOSSIER SANTÉ DE L'ENFANT

Date du dernier vaccin diphtérie, tétanos, et poliomyélite (DTP) : .....

Allergie : .....

Maladie : .....

*Pour toute maladie ou allergie signalée, nous vous informons qu'il faudra mettre en place un **PAI.***

AUTORISATIONS

Votre enfant peut-il sortir de la structure : ☐ Oui ☐ Non

Acceptez-vous que l'on prenne des photos et/ou vidéo de votre enfant dans le cadre d'activités :

☐ Oui ☐ Non

Peut-il prendre les transports ? (Dans le cadre d'une sortie par exemple) : ☐ Oui ☐ Non

L'autorisez-vous à participer à des sorties en dehors de la structure : ☐ Oui ☐ Non

Compléter la liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

Civilité	Nom	Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

DOCUMENTS À FOURNIR :

- ✓ Toutes les pages du livret de famille ou la copie intégrale d'acte de naissance de l'enfant,
- ✓ Carnet de santé à jour ou certificat de vaccinations (vaccins DTP et ROR),
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ✓ Dernier avis d'imposition sur le revenu,
- ✓ Attestation d'assurance scolaire en cours de validité,

CAS PARTICULIERS

- ✓ Parents séparés : jugement relatif à la garde de l'enfant, planning de garde alternée + justificatif de domicile de l'autre parent,
- ✓ Parents hébergés : attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant,

Retrouvez les tarifs sur l'espace famille **www.espace-citoyens.net/gretz-armainvilliers**
(Onglet « Infos pratiques – Tarifications)
Pour bénéficier des tarifs des services périscolaires et extrascolaires au quotient familial, merci de fournir **votre dernier justificatif d'imposition**.

Extrait du règlement intérieur des services périscolaires / extrascolaires

- **RESERVATIONS ET ANNULATIONS**
  Les réservations sont obligatoires et doivent prioritairement être effectuées via votre espace citoyen.
  Pour assurer une bonne gestion du service le nombre d'enfants à accueillir doit être connu à l'avance. Les réservations doivent être effectuées dans **les délais indiqués dans le règlement de fonctionnement.**

  Après la clôture des réservations, les annulations ne sont acceptées qu'en cas de raison médicale, à l'exception des deux premiers jours qui restent dus. Elles doivent être adressées par mail au service enfance, accompagnées d'un justificatif médical sous 48h.

  En cas d'absence imprévue d'un enseignant, les prestations réservées mais non consommées ne seront pas facturées durant les deux premiers jours. Pour bénéficier de cette disposition, la famille devra effectuer la demande d'annulation de la prestation auprès du service enfance dans un délai de 2 jours ouvrés maximum.

- **TARIFS ET PAIEMENT**
  Vous disposez d'un délai d'un mois pour régler votre facture ou pour toutes réclamation sur celle-ci.

  Les impayés sont transmis à la trésorerie de rattachement pour recouvrement. En cas de non-paiement répété (plus de deux impayés), une exclusion du service pourra être appliquée.

Le règlement de fonctionnement des services périscolaires et extrascolaires est disponible dans sa globalité depuis l'espace famille.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le service d'accueil périscolaire est mis en place afin d'assurer la prise en charge des enfants scolarisés avant et après le temps de classe. Il fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h00 à 8h00 le matin et de 16h30 à 19h00 le soir.

Les enfants sont accueillis sur plusieurs sites répartis sur la commune :

Accueil périscolaire du soir pour les enfants scolarisés dans **les écoles Victor Hugo** (maternelle et élémentaire)	**39-41 avenue Georges Travers** 77220 Gretz-Armainvilliers (locaux du complexe dédié à l'accueil de l'enfance : L'arbre aux enfants
Accueil périscolaire du matin pour les enfants scolarisés dans **les écoles Victor Hugo** (maternelle et élémentaire)	**Boulevard Romain Rolland** 77220 Gretz-Armainvilliers (locaux de l'école élémentaire Victor Hugo)
Accueil périscolaire du matin et soir pour les enfants scolarisés dans **les écoles Georges Travers et Leclerc** (maternelle et élémentaire)	**2 avenue Adrien Ledoux** 77220 Gretz-Armainvilliers (locaux de l'école élémentaire Georges Travers)

LE CENTRE DE LOISIRS

Les enfants sont pris en charge à partir de 3 ans révolus ou scolarisés en maternelle avant cet âge (sous réserve d'acquisition de la propreté) et jusqu'à 11 ans (ou leur entrée au collège). Ils sont accueillis le mercredi et durant les vacances scolaires sur le site de l'Arbre aux enfants :

39-41 avenue Georges Travers
77220 Gretz-Armainvilliers
(Locaux du complexe dédié à l'accueil de l'enfance : L'arbre aux enfants)

Horaires

Le service fonctionne sur une large amplitude horaire de 7h00 à 19h00, afin de répondre aux mieux aux besoins des familles.

Fonctionnement les mercredis	Fonctionnement pendant les vacances scolaires
Plusieurs formules d'inscription sont proposées	Les inscriptions sont possible à la journée uniquement
Accueil du matin De **7h00 à 9h15** **Transition de la mi-journée** Fin de l'accueil **matin sans repas** et début de l'accueil **après midi avec repas** : **12h00** Fin de l'accueil **matin avec repas** et début de l'accueil **après-midi sans repas** : entre **13h30 et 14h00** **Sortie du soir** De **17h00 à 19h00**	**Accueil du matin** De **7h00 à 9h15** **Sortie du soir** De **17h00 à 19h00**